

Liberté Égalité Fraternité

COMMENT DEMANDER SA VOIE D'ORIENTATION APRÈS LA 2^{de} GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE?

DE QUOI AVEZ-VOUS BESOIN POUR VOTRE DÉMARCHE EN LIGNE ?

De votre identifiant et mot de passe de votre compte EduConnect ou utilisez France Connect.

Plus d'informations au verso.

INTENTIONS D'ORIENTATION Du:

Aυ

Date limite de retour des documents papier au secrétariat et fin de saisie des vœux sur informatique:

1 Avant le conseil de classe

Connectez-vous au portail Scolarité Services : teleservices.education.gouv.fr Choisissez le service « orientation » pour **indiquer votre intention d'orientation parmi les possibilités suivantes :**

- 1^{re} générale (sélection de quatre enseignements de spécialité et éventuellement un cinquième s'il n'est pas proposé dans l'établissement fréquenté);
- 1^{re} technologique (sélection de la série technologique);
- 1^{re} préparant au brevet de technicien métiers de la musique.

Vous pouvez saisir jusqu'à 10 intentions d'orientation et une demande d'accès à la voie professionnelle par ordre de préférence.

Les passerelles vers la voie professionnelle sont possibles. Pour préparer ce parcours, demandez conseil au professeur principal.

2 Après le conseil de classe

Connectez-vous pour consulter l'avis provisoire du conseil de classe et en accuser réception.

Toute l'information sur education.gouv.fr/orientation2nde



Liberté Égalité Fraternité

EduConnect

Activez votre compte EduConnect ou utilisez FranceConnect pour profiter du portail Scolarité Services.

À QUOI SERT EDUCONNECT?

EduConnect est le compte qui permet d'accéder aux services numériques des écoles et des établissements pour suivre la scolarité de vos enfants.



Utilisez ce compte:

1 identifiant / 1 mot de passe pour tous vos enfants
tout au long de leur scolarité (de l'école au lycée).

Accédez par exemple :

- aux **démarches en ligne** comme l'inscription au collège ou au lycée.
- au **livret scolaire** de vos enfants.
- à l'espace numérique de travail (ENT)

COMMENT ÇA MARCHE?

Connectez-vous avec votre compte **EduConnect** ou avec **FranceConnect** sur **teleservices.education.gouv.fr**



Pour activer votre compte, vous avez besoin du numéro de téléphone portable donné lors de l'inscription de vos enfants.



Une fois que votre compte est activé, vous accédez aux services et démarches en ligne associés à chacun de vos enfants.

DES QUESTIONS?

Si vous avez des questions sur votre connexion ou une démarche en ligne, la plateforme d'assistance nationale est à votre disposition.



En ligne à l'adresse : assistanceteleservices. education.gouv.fr



Par téléphone au <u>0809 54 06 06</u> du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 12h (heure de Paris) (prix d'un appel local)